



# Bulletin

Bulletin régional

Date de publication : 13.05.2026

GUYANE

## Surveillance épidémiologique du chikungunya

Semaine 19 (du 4 au 10 mai 2026)

### Situation épidémiologique en Guyane

Depuis fin janvier (S04), 338 cas de chikungunya ont été biologiquement confirmés en Guyane. En S19, 71 cas ont été confirmés contre 52 en S18 traduisant une hausse des cas sur le territoire. **L'épidémie se poursuit sur le Littoral Ouest** avec une hausse des cas confirmés et des passages aux urgences pour syndrome cliniquement évocateur de chikungunya. Par ailleurs, la circulation s'étend sur le territoire avec **deux nouveaux foyers détectés dans le secteur des Savanes en S19 qui évolue vers la phase de foyers épidémiques ; l'île de Cayenne est en phase de foyers épidémiques depuis S18** au cours de laquelle un premier foyer a été détecté.

La surveillance hospitalière a permis d'identifier 50 cas hospitalisés, dont 70 % de formes communes, 20 % de formes inhabituelles et 10 % de formes sévères. Un décès a été répertorié parmi les formes sévères, et son imputabilité au virus du chikungunya est en cours d'évaluation par les infectiologues.

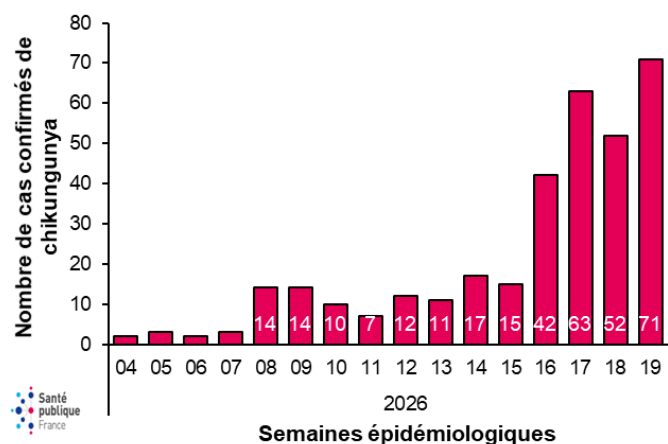
**Le Littoral Ouest est en niveau « situation d'alerte » du plan ORSEC de lutte contre les arboviroses.**

### Surveillance virologique

Au cours de la semaine dernière (S19), 71 nouveaux cas ont été confirmés (52 en S18) portant à 338 le nombre total de cas biologiquement confirmés en Guyane depuis le début de l'année. La baisse du nombre de cas observée en S18 est probablement liée à la fermeture des laboratoires et cabinets de médecine durant le 1<sup>er</sup> mai entraînant une baisse du recours aux soins en ville.

Le sex-ratio H/F des cas est de 0,7 (40 % d'hommes) et l'âge médian de 29 ans [IQR : 12 – 49]. Parmi les cas confirmés, 33 % avaient moins de 15 ans et 12 % au moins 60 ans.

Nombre hebdomadaire de cas biologiquement confirmés de chikungunya, tous âges, Guyane, depuis janvier 2026



## Cas hospitalisés

Depuis le début de la surveillance, 50 cas de chikungunya confirmés ont été hospitalisés dans un des trois sites du CHU de Guyane.

Parmi eux, l'âge médian était de 28 ans [IQR : 9 - 53], près du tiers (30 %) était âgé de 3 à 14 ans et le sex-ratio H/F était de 0,6. La durée médiane de séjour était de 2,2 jours [IQR : 1,3 - 4,1].

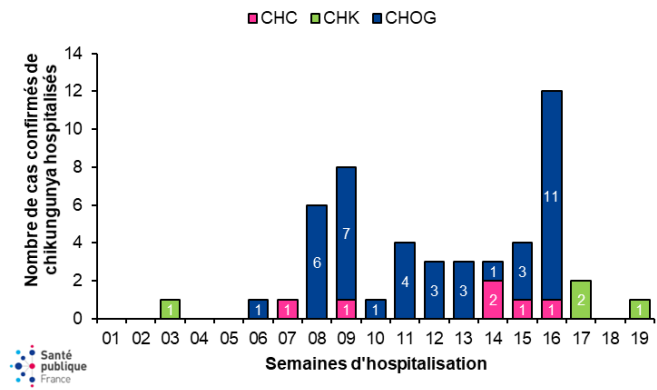
Parmi ces cas, 37 (70 %) ont été classés comme des formes communes, 10 (20 %) comme des formes inhabituelles et 3 (10 %) comme formes sévères\*.

Par ailleurs, 28 (56 %) présentaient des facteurs de risque et/ou des comorbidités, dont les principaux étaient l'hypertension artérielle, la grossesse, le diabète et l'obésité.

Le grand nombre d'hospitalisations au regard du nombre de cas confirmés peut s'expliquer par deux hypothèses. Tout d'abord, la durée de séjour étant calculée à partir des dates d'ouverture et de clôture des dossiers médicaux, il est possible qu'un certain nombre de cas aient été comptabilisés à tort comme dépassant 24h, en raison d'un délai entre la sortie effective du patient et la clôture administrative du dossier. De plus, en début d'épidémie, il est possible qu'une vigilance accrue du personnel médical, notamment pour les plus vulnérables et en l'absence de circulation du virus depuis 10 ans, conduise à maintenir les patients en observation.

\* 11 formes communes, 9 inhabituelles et 3 sévères en attente d'un classement définitif

Nombre hebdomadaire de cas hospitalisés pour chikungunya, tous âges, Guyane, depuis janvier 2026



## Situation épidémiologique par secteur

La surveillance du chikungunya est organisée par secteur pour tenir compte des dynamiques infrarégionales des épidémies et orienter les mesures de gestion.

La Guyane est ainsi divisée en 22 communes réparties sur 7 secteurs.

Parmi l'ensemble des cas confirmés, 4 ont des adresses situées hors Guyane et sont donc considérés comme importés, et pour 25, l'adresse n'était pas disponible. Ces cas ne sont donc pas inclus dans l'analyse par secteur ci-après.

Répartition des 22 communes de Guyane dans les 7 secteurs de surveillance.



## Secteur Littoral ouest

La majorité des cas de chikungunya du territoire (n = 255) est enregistrée dans le secteur Littoral ouest (75 %).

Au cours de la semaine dernière (S19), 49 nouveaux cas ont été biologiquement confirmés contre 40 en S18.

Le nombre de passages aux urgences pour syndrome cliniquement évocateur de chikungunya (code A92.0) au CHOG était également en hausse avec 20 passages enregistrés en S19 contre 15 en S18.

La part d'activité aux urgences du CHOG liée à des consultations pour chikungunya est en hausse et représentait 2,7 % de l'activité totale en S19.

**L'épidémie se poursuit dans le secteur du Littoral ouest qui est en niveau « situation d'alerte » du plan ORSEC de lutte contre les arboviroses.**

## Secteur Ile de Cayenne

Au cours de la semaine dernière (S19), 3 cas ont été confirmés sur l'île de Cayenne (3 en S18).

Au total, 19 cas ont été confirmés dans ce secteur depuis le début de l'année.

Un premier foyer épidémique détecté en S18 et élargi en S19 (5 cas) est actif dans ce secteur.

La situation aux urgences du CHC reste calme, bien que des passages aux urgences pour chikungunya aient été identifiés au cours des dernières semaines.

**La situation épidémiologique sur l'île de Cayenne se maintient en phase de foyers épidémiques.**

## Secteur Savanes

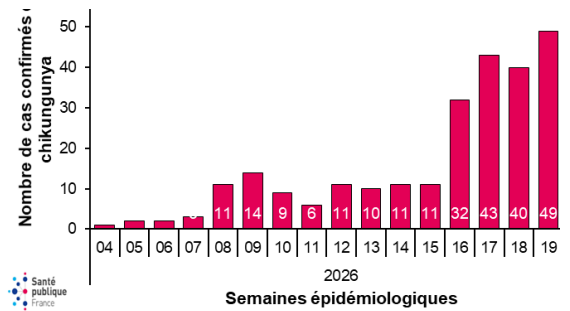
Au cours de la semaine dernière (S19), 6 cas ont été biologiquement confirmés sur le secteur des Savanes (4 en S18). Au total, 20 cas ont été biologiquement confirmés depuis le début de l'année dans ce secteur.

Deux foyers épidémiques de moins de 5 cas ont été détectés dans ce secteur en S19.

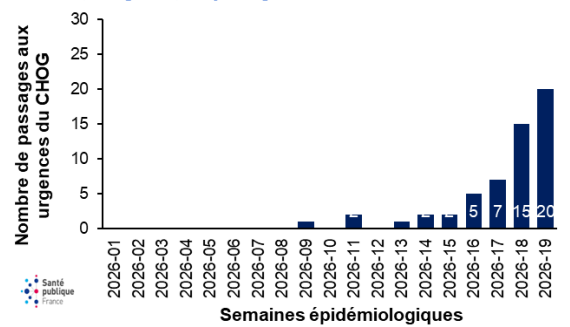
La situation aux urgences du CHK demeure calme : aucun passage aux urgences pour chikungunya n'a été identifié au cours des dernières semaines.

**La situation épidémiologique sur les Savanes passe en phase de foyers épidémiques.**

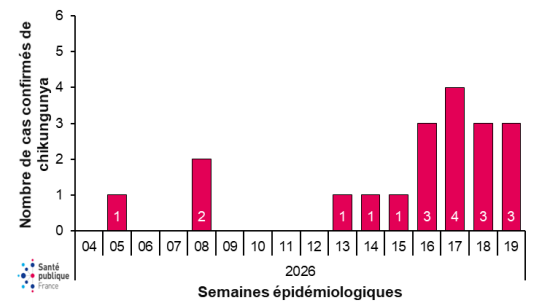
Nombre hebdomadaire de cas biologiquement confirmés de chikungunya, tous âges, secteur du Littoral ouest, Guyane, depuis janvier 2026



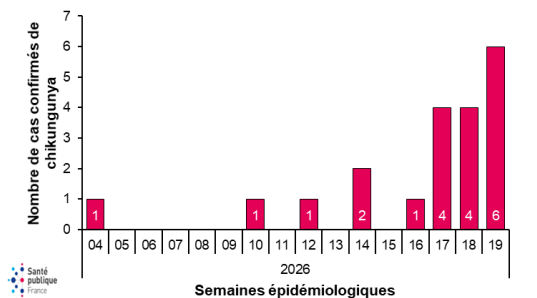
Nombre hebdomadaire de passages aux urgences pour chikungunya, tous âges, secteur du Littoral ouest, Guyane, depuis janvier 2026



l'île de Cayenne, Guyane, depuis janvier 2026



Nombre hebdomadaire de cas biologiquement confirmés de chikungunya, tous âges, secteur des Savanes, Guyane, depuis janvier 2026



## Secteur Maroni

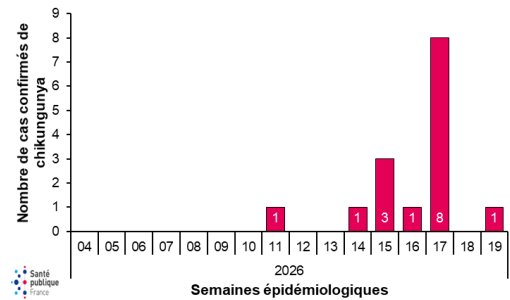
Au cours de la semaine dernière (S19), un cas a été biologiquement confirmé sur le Maroni.

Au total, 15 cas ont été biologiquement confirmés depuis le début de l'année.

Malgré une hausse des cas confirmés observée en semaine S17, principalement répartis sur deux communes du secteur, la circulation du virus demeure sporadique dans le secteur.

**La situation épidémiologique sur le Maroni reste en phase de transmission sporadique.**

Nombre hebdomadaire de cas biologiquement confirmés de chikungunya, tous âges, secteur du Maroni, Guyane, depuis janvier 2026



## Secteurs Intérieur, Intérieur Est et Oyapock

Aucun cas biologiquement confirmé de chikungunya n'a été enregistré dans les secteurs Intérieur, Intérieur Est et Oyapock.

**La situation épidémiologique correspond donc à une phase de veille épidémiologique.**

## Dispositif de surveillance

Un dispositif de surveillance épidémiologique du chikungunya coordonné par Santé publique France est en place depuis 2014 en Guyane. Il se base sur un réseau d'acteurs et permet d'assurer le suivi hebdomadaire de la situation épidémiologique à partir des indicateurs suivants :

- Le nombre de cas probables et confirmés de chikungunya, d'après les résultats des tests diagnostiques transmis par l'ensemble des laboratoires publics et privés et par les Centres Délocalisés de Prévention et de Soins et hôpitaux de proximité (CDPS).
- Le nombre de cas cliniquement évocateurs de chikungunya vus en consultation par le Réseau des Médecins Sentinelles (RMS) et dans les CDPS et hôpitaux de proximité.
- Le nombre de passages en Services d'Accueil des Urgences (SAU) pour suspicion de chikungunya dans les trois sites du CHU de Guyane, recueilli grâce au dispositif OSCOUR®
- Le nombre de cas hospitalisés et, parmi eux, le nombre de décès à l'hôpital, recensés par les infirmières régionales de veille hospitalière puis classés par l'infectiologue référent de l'UMIT.

## Définition de cas

**Cas cliniquement évocateur** : fièvre d'apparition brutale supérieure à 38,5°C accompagnée de douleurs articulaires intenses, symétriques et invalidantes, touchant principalement les extrémités des membres, et en l'absence d'autre orientation étiologique.

**Cas probable** : détection d'IgM chikungunya (immunoglobulines de type M) sur prélèvement sanguin en l'absence de confirmation par RT-PCR.

**Cas confirmé** : détection du génome viral du chikungunya par RT-PCR.

**Cas hospitalisé** : cas probable ou confirmé de chikungunya hospitalisé depuis au moins 24h dans l'un des trois sites du CHU de Guyane.

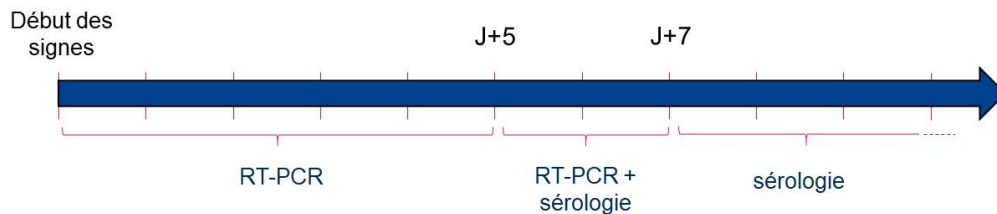
## Conduites à tenir

### Devant tous cas cliniquement évocateur de chikungunya

- Si vous faites partie du réseau de médecins sentinelles : ajouter le cas dans votre tableau de recueil de données.
- Si vous travaillez en CDPS, hôpitaux de proximité ou aux urgences d'un des trois sites de du CHU de Guyane : coder A92 dans vos logiciels métiers.

### Confirmation biologique

- Si le patient consulte moins de 7 jours après la date de début des signes, prescrire une demande de RT-PCR chikungunya et dengue.
- Si le patient consulte plus de 7 jours après la date de début des signes, prescrire une demande de sérologie IgM chikungunya et dengue.



## Prévention

### LE CHIKUNGUNYA CIRCULE

**SOYEZ ATTENTIF,**

Vous ressentez

- Fièvre
- Maux de tête
- Douleurs musculaires
- Douleurs articulaires
- Eruption cutanée

**CONSULTEZ UN MÉDECIN**

**SOYEZ PRUDENT,**

Évitez de vous faire piquer par des moustiques

RÉPULSIF ANTIMOUSTIQUE

VÊTEMENTS AMPLES ET COUVRANTS

MOUSTIQUAIRE

CLIMATISATION VENTILATION

DIFFUSEUR ÉLECTRIQUE

RAQUETTE ÉLECTRIQUE

SERPENTIN À L'EXTÉRIEUR

**RESTEZ INFORMÉ**

Éliminez les lieux de pontes

COUPELLES

RÉCIPIENTS

PNEUS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Ministère de la Santé et de la Prévention

ARS  
Agence Régionale de Santé  
Guayane

N'OU TOUT ANSANÉ  
CONTRE LES MOUSTIQUES

Santé publique  
France

## Partenaires

Santé publique France remercie le réseau d'acteurs sur lequel il s'appuie pour assurer la surveillance des infections respiratoires aiguës, des arboviroses, du paludisme et des gastro-entérites aiguës : les urgences, les centres de santé et hôpitaux de proximité, les laboratoires de biologie médicale hospitaliers et de ville, l'Institut Pasteur de la Guyane, les infirmières de veille hospitalière du CHU, la médecine libérale et hospitalière, l'Agence régionale de santé de Guyane, la Collectivité Territoriale de Guyane, la Direction interarmées du service de santé en Guyane, les équipes EMIP et EMSPEC, les sociétés savantes d'infectiologie, de réanimation, de médecine d'urgence, la Cnam, l'Inserm et l'Insee.



## Equipe de rédaction

Luisiane Carvalho, Sophie Devos, Marion Petit-Sinturel, Tiphanie Succo

**Pour nous citer** : Bulletin de surveillance épidémiologique. Région Guyane. Semaine 19 (du 4 au 10 mai 2026). Saint-Maurice : Santé publique France, 6 pages, 2026.

**Directrice de publication** : Caroline Semaille

**Date de publication** : 13 mai 2026

**Contact** : [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)